

La deuxième séance du séminaire Archives audiovisuelles et recherche du consortium ArcMC s'est tenu le 12 janvier 2015, elle avait pour thème « *Mobilisations visuelles et vidéos en ligne : quelles archives du désordre ?* »

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de la séance.

Les mobilisations visuelles représentent pour le chercheur à la fois techniquement et socio-politiquement de nouveaux objets de recherche. La construction d'un corpus en ligne alimenté par l'exploration des réseaux du web pose des questions particulières et des exigences techniques nouvelles. Dans la première intervention, Alain Bertho a cherché à définir le cadre et les problématiques générales de ce projet de recherche. Dans la seconde présentation, Ulrike Riboni a présenté son travail de recherche et la constitution d'un corpus de vidéos articulé autour du mouvement des mobilisations né en Tunisie en 2010.

Intervention d'Alain Bertho (professeur d'anthropologie, Paris 8, directeur MSH Paris Nord) : « le projet mobilisations visuelles : hypothèses, objectifs et difficultés »

Au départ l'équipe de recherche mise en place s'est réunie autour de la « mémoire visuelle », cette notion est rapidement apparue comme trop large pour être traitée par ce collectif de chercheurs. L'équipe a alors choisi de se concentrer sur « les mobilisations visuelles ». Cet objet de recherche regroupe des vidéos de manifestations et mobilisations vécues partout à travers le monde, produites de manière préméditée ou non et qui sont ensuite partagées de manière diverses sur les réseaux internet.

Les enjeux

Ces matériaux sont nouveaux à deux titres :

- Nouveau contexte technique: Les outils techniques qui permettent ces activités ont aujourd'hui une dizaine d'années, c'est notamment des outils de partage comme Facebook créé en 2004 qui partage actuellement autant des mots que des images et vidéos. Ces outils se sont rapidement développés et enrichis de nouvelles fonctions facilitant le partage. Aujourd'hui des boutons permettent de diffuser les contenus de manière virale.

- Nouveaux usages : à la fois politiques et sociaux touchant et transformant les pratiques sociales privées comme publiques.

Les outils proposés n'induisent pas automatiquement les usages qui en sont faits. Il y a une subjectivité dans la construction du commun puisque certains s'emparent de ces techniques sans forcément être soumis à leurs fonctions et contraintes. Il s'agit alors d'un nouveau contexte technique, politique et social mais qui n'induit pas de déterminisme. Par exemple, la pratique du « selfie » très répandue dépasse dans certains cas la simple représentation de soi pour devenir un facteur de mobilisations et de résistances visuelles.

Comme l'analyse Manuel CASTELLS dans son récent ouvrage, nous sommes aujourd'hui entré dans un contexte « d'auto-communication de masse »¹. Cette situation n'est pas préalable à la manifestation. C'est pendant la manifestation que des individus produisent un « en-commun » visuel en ayant très fréquemment recours au répertoire collectif. Aujourd'hui une mobilisation peut se penser (se construire ?) selon son effet visuel. (Exemple : une manifestation à Bahreïn de femmes voilées qui ne se montrent pas et pourtant filment la scène et se faisant se filmer)

Une double interrogation/questionnement se pose sur cet objet visuel : En soi ce qui est filmé est

¹Manuel Castells, Communication et pouvoir, Éditions de la MSH, Paris, 2013

souvent assez pauvre, il faut donc chercher à comprendre la nature de ce qui est filmé, souvent par plusieurs personnes. Cela multiplie « les points de vues » dans des vidéos qui sont ensuite relayées sur des réseaux sociaux et là aussi souvent de manière multiple. L'objet vidéo considéré ne se limite donc pas à des images mais intègre le contexte et le dispositif de partage et de diffusion de l'objet.

Il y a maintenant des travaux collectifs de rassemblements et de syndications des mobilisations visuelles. Ces plateformes audiovisuelles rendent parfois - de manière volontaire ou non, difficile l'identification des auteurs des vidéos et / ou des partages de vidéos. (Par exemple : la plateforme Tumblr [#occupygezi](#))

Ces nouveaux objets correspondent à des images inorganisées, qui se diffusent de manière redondantes et virales et produisent des effets de communication non verbale, non formalisée et non historisée.

Le chercheur grâce à des logiciels peut facilement télécharger la vidéo ([Video Downloadhelper](#)), mais le téléchargement de la vidéo n'est pas suffisant. Il est important mais aussi plus difficile d'archiver le contexte. Par exemple sur une chaîne YouTube de nombreuses informations sont données comme le nom et des renseignements sur le propriétaire de la chaîne, les commentaires mis en ligne, les statistiques de visionnage, cela doit faire partie de l'archive. De plus sur le portail du propriétaire de la chaîne des informations supplémentaires sont fournies ainsi que des métadonnées qui permettent d'archiver la viralité.

L'archivage vient aussi poser la question délicate de la propriété: Quelles droits pour l'archivage de vidéos quand celles-ci ont été retirées par le propriétaire de la plateforme de diffusion, ou par son producteur ? Et si on fait le choix de l'archiver, peut-on la diffuser, et sous couvert quelle légitimité? Des questions délicates et des réponses pas évidentes.

Envisager des solutions :

L'équipe de mobilisation visuelle a construit un projet ANR autour de ces problématiques. L'idée était de développer une plateforme de mise en ligne d'objets vidéo (vidéo + contexte) basée sur un site de syndication dans le but de proposer un outil public de présentation de vidéos où chacun puisse participer à la re-documentation des vidéos de manière interactive. L'INA à la fin de la chaîne de traitement se proposait d'aspirer l'outil afin de pouvoir le conserver.

Ce projet n'a pas été retenu par l'Agence nationale de la recherche. Pour l'instant les chercheurs de l'équipe s'appuie à la fois sur un carnet hypothèses [Mobvisu](#), un logiciel ([Diiigo](#)) de gestion de flux (socialbookmarking) et le corpus de vidéos mis en ligne sur [le site d'Alain Bertho](#). Chaque chercheur développe son propre outil pour la constitution de son fonds et s'occupe de la conservation de ses données. Alain Bertho termine sa présentation en donnant un aperçu de la manière dont il conserve et renseigne ses données sous la forme d'un tableau à champ multiples : Date, pays, type de vidéos, url, titre original de la vidéo, url de la chaîne vidéo, durée, visionnage.

Bien conscient des limites de cette solution, il pointe la fragilité du dispositif et les améliorations à envisager.

Il passe ensuite la parole à Ulrike Riboni qui présente la façon dont elle a choisi de constituer son corpus de recherche, les problématiques que cela suscite et les difficultés qu'elle rencontre.

Présentation d'Ulrike Riboni (doctorante, CEMTI, Paris 8) : la constitution d'un corpus de recherche autour des mobilisations en Tunisie depuis 2010.

En avant-propos de sa présentation elle souligne qu'il ne faut pas parler de « Printemps Tunisien » pour évoquer les mobilisations visuelles perceptibles en Tunisie. Déjà parce que ces actions s'inscrivent dans la durée et d'autre part parce que cette expression n'a pas de sens pour les acteurs

qu'ils ne l'ont pas ou plus voir pas du tout utilisé.

Trouver

Pour débiter, elle rappelle qu'Internet n'est pas un fonds d'archives. Bien qu'Internet conserve un nombre important de données, des vidéos disparaissent chaque jour de la toile et ne sont alors plus visibles. Il n'y a pas aujourd'hui de politique raisonnée et globale d'archivage du web.

De plus Internet n'est pas non plus bien documenté. Par exemple YouTube n'est pas indexé, ce qui rend alors difficile l'exploration de cette plateforme de partage des vidéos par un chercheur. Les outils de recherche proposés par le web sont généralement largement insuffisants. Sur Google par exemple la recherche avancée n'existe pas, ce sont des filtres sur les résultats, les outils de recherche qu'il propose sont très sélectifs et ne permettent pas une fouille fine des données.

Définir

Ce contexte conditionne les moyens et les conditions de la recherche. Elle reprend le constat de Lev Manovich posé en 2012: *« Si l'on considère la taille des collections contemporaines de médias, il est tout simplement impossible de visualiser leur contenus avant même de commencer à formuler des questions et hypothèses, voire de sélectionner des échantillons destinés à une analyse plus pointue. (...) L'impossibilité de visualiser une collection dans son ensemble nous empêche de comparer des séries d'images ou de vidéos, de dégager des tendances d'évolution sur une durée, ou d'appréhender une partie de la collection au regard de l'ensemble. »*²

Comment réfléchit-on sur un objet dont on ne peut pas avoir au départ une idée de la taille et du nombre qu'il représente ? Cette question suscite à la fois une réflexion sur la pratique de la recherche et sur les conditions matérielles de cette recherche, notamment en termes d'archivage des données de la recherche.

Pour mener sa recherche Ulrike Riboni a cherché à mieux définir les contours de son objet de recherche. Elle a ainsi distingué les différents types de vidéos constituant son corpus de recherche :

- Les plans séquence : des vidéos sans montage.
- Les montages et mise en scène.
 - Vidéos blogs (large catégorie : Exemple une scène/un quartier filmé et mise en ligne de manière régulière, spots-communicés,...)
 - Vidéos clips

Si pour la deuxième catégorie, la chercheuse peut estimer l'évaluation du nombre possible cela est impossible pour la première. En outre, elle a fait le choix de ne pas retenir comme objet de recherche : les productions médiatiques journalistiques et les productions cinématographiques, en soulignant cependant que ce qui est le plus souvent véhiculé, est justement ce qui est retransmis par les chaînes journalistiques.

L'évolution entre ces différentes formes de contenus n'est pas linéaire, il y a des changements dans la pratique des producteurs de vidéos comme des visionneurs et certains types de contenus sont parfois difficilement définissable (ex : le journaliste-citoyen est une catégorie qu'Ulrike Riboni juge dans le cadre de son terrain totalement inopérante).

Archiver

Le classement des archives permet de rendre accessible les sources et favorise le travail de descriptions qui permet à la jeune chercheuse de faire parler ses archives à travers l'usage de mots clés et par l'étude des redondances notamment.

² MANOVICH Lev, « Comment visualiser un million d'images », *MCD / Musiques et Cultures digitales* n°68, septembre-octobre-novembre 2012, pp. 26-29.

Ulrike Riboni est alors revenue sur les différents outils qu'elle a essayés pour classer et organiser ses archives :

- Dans un premier temps, elle a testé des logiciels de collection de vidéos proposés au grand public pour la gestion de collections de films et dvd par exemple. Si les interfaces sont souvent intéressantes, les fonctionnalités restent cependant limitées et prédéfinies. Cette solution ne pouvait pas être retenue dans le cadre de son travail de recherche.

- Le tableur Excel est la solution qu'elle a donc au départ privilégié: Elle a créé et organisé sa propre base de données en définissant elle-même les champs et le nombre (important) de colonne. Cet outil lui permet d'effectuer des recherches en plein texte et avec des filtres, mais la saisie des données prend du temps et il est impossible d'insérer une prévisualisation de la vidéo.

- Elle a ensuite eu recours au logiciel libre Zotero. Il s'agit à la base d'un outil conçu pour la gestion de bibliographies, il fonctionne cependant aussi avec certains réseaux de partage de vidéos tels que YouTube et Vimeo (mais difficilement avec Facebook). Ce logiciel facilite la saisie des données, puisque un certains nombres de champs sont enregistré de manière automatique dans des fiches. En revanche, les champs renseignés sur les fiches ne sont pas personnalisables et donc parfois insuffisants. Ce logiciel a comme autre avantage de proposer un système d'indexation (mots-clés et couleurs) et d'associer à la fiche de description une capture d'écran. Néanmoins la connexion entre les fichiers vidéo téléchargés et le catalogue n'est accessible que dans la version payante du logiciel.

Discussions

La présentation d'Ulrike Riboni a permis de voir une recherche en train de se faire. Elle a suscité un certain nombre de questions de la part des participants aux séminaires (à la fois chercheurs, archivistes et documentalistes).

Les discussions ont notamment porté sur la nécessité de construire une norme de description pour ce nouveau type de contenus audiovisuels. Son élaboration n'est cependant pas aisée car la catégorisation même des différents types de contenu est problématique. Par exemple : qu'appelle t'on contenu militant dans le cadre de mobilisations visuelles ? Comme le souligne Ulrike Riboni, les producteurs de vidéos ne se revendiquent pas toujours militants et restent pour certains anonymes.

Un autre échange a porté sur les retransmissions en direct de mobilisations visuelles et l'usage du live par les différents acteurs sur place et médiatique. Comment prendre en considération ce matériel ? Comment l'archiver ?

Enfin les participants sont revenus sur les usages faits de ces contenus audiovisuels, soulignant qu'ils ne répondent pas tous au même registre et que les appropriations diffèrent. Certaines vidéos peuvent ainsi être partagées et relayées mais pas de manière univoque (Certains pourront le faire en vue de mobiliser, d'autres pour informer, d'autres encore pour faire mémoire, favoriser la cohésion d'un groupe, etc....).

A travers tous ces échanges un constat peut se faire : la nécessité d'articuler le travail d'archivage au travail de recherche. La difficulté réside dans le juste équilibre à trouver dans la coopération entre l'archiviste/documentaliste de métier et le chercheur possédant des compétences et savoirs complémentaires.